

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

88200 Remiremont

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

**E1** sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

**E1** sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

**E1** sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

**E1** sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES  
ARGILES

**E1** sur ma commune :

FAIBLE



RADON

**E1** sur ma commune :

IMPORTANT

## 2 Risques technologiques identifiés :



CANALISATIONS DE TRANSPORT  
DE MATIÈRES DANGEREUSES

**E1** sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

**E1** sur ma commune :

CONCERNÉ

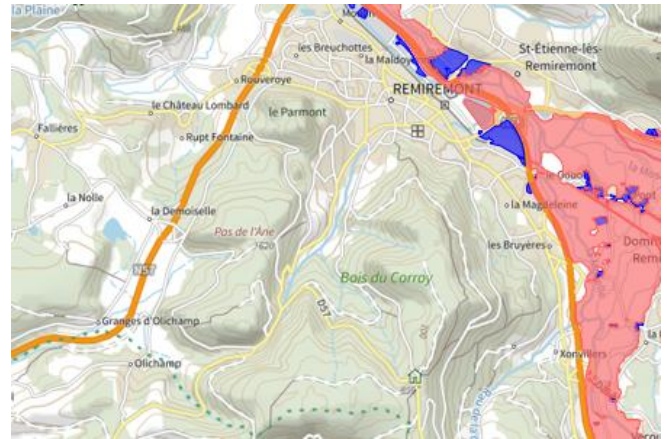
# Risque d'inondation sur Remiremont

## Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

### Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau  
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



### Informations détaillées :



#### **PPRN : PPRNi\_MOSELLE\_AMONT (88DDT20060003)**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRNi\_MOSELLE\_AMONT a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

#### Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 01 : Prescriptions hors zone d'aléa
- 02 : Prescriptions
- 03 : Interdiction

Date de prescription : 12/05/2004

Date d'approbation : 18/11/2008

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

# Risque d'inondation sur Remiremont



## AZI : Moselle(Zones Inondées)

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



## DDRM : DDRM88

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

## 12 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

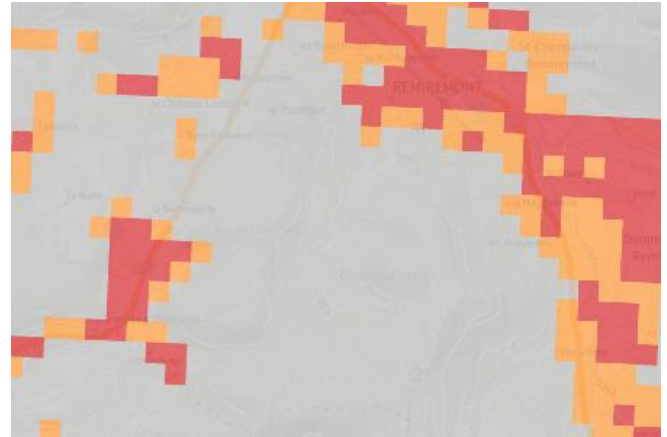
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2333648A	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/11/2023	28/12/2023
INTE2517855A	Inondations Remontée Nappe	31/10/2023	26/06/2025
INTE2019260A	Inondations et/ou Coulées de Boue	12/06/2020	03/09/2020
INTE1806551A	Inondations et/ou Coulées de Boue	04/01/2018	10/03/2018
INTE0200119A	Inondations et/ou Coulées de Boue	29/12/2001	28/03/2002
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/02/1990	23/03/1990
NOR19870127	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/10/1986	14/02/1987
NOR19831005	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/07/1983	08/10/1983
NOR19830803	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/05/1983	05/08/1983
NOR19830516	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	18/05/1983

# Risque de remontées de nappe sur Remiremont

**R** Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

# Risque de séisme sur Remiremont

## Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### DDRM : **DDRM88**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



### SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.



# Risque de retrait gonflement des argiles sur Remiremont

**R** Risque sur la commune **FAIBLE**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de 1/3. Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

## 1 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

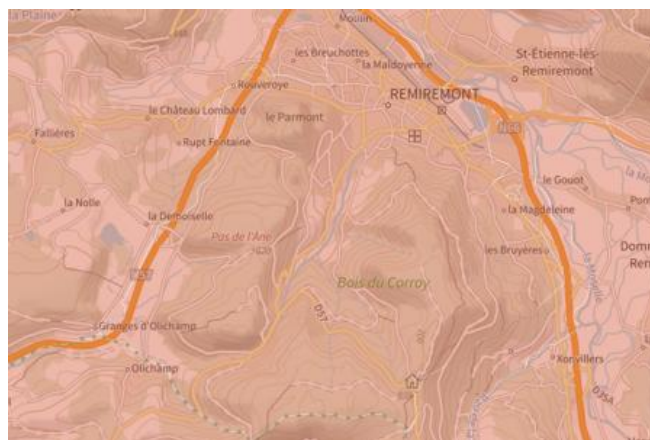
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1630464A	Sécheresse	01/07/2015	16/12/2016

# Risque radon sur Remiremont

 Risque sur la commune **IMPORTANT**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon élevé : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **3/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Remiremont

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



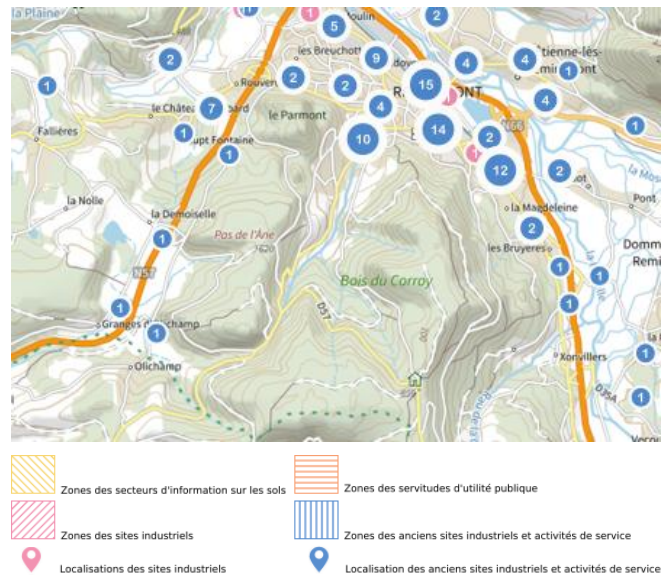
# Risque de pollution des sols sur Remiremont

## Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

### Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune  
L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 2 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.  
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 82 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.  
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



### Informations détaillées :

**i** **SIS :**

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

# Annexe 1 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

2 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
LORAW0013472	ouvrage militaire	Fort du Parmont
LORAW0013474	ouvrage militaire	Fort de Rupt

## Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

2 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001132901	FILATURE Madelaine Création	En cours
SSP000228401	Ancienne usine à gaz de Remiremont	Clôturée

## Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

82 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3924481	Dépôt de liquide inflammable	Indéterminé	
SSP3924480	Pressing	Indéterminé	
SSP3924479	Atelier d'apprentissage du travail du	Indéterminé	
SSP3924478	Textiles	Indéterminé	
SSP3924477	Maison de retraite avec dépôt de fioul	Indéterminé	
SSP3924475	Dépôt de charbon	Indéterminé	
SSP3924474	Nettoyage à sec	Indéterminé	
SSP3924473	Laverie	Indéterminé	
SSP3924471	Centre commercial (dépôt de liquide	En arrêt	
SSP3924470	Fonderie et constructions mécaniques	Indéterminé	
SSP3924469	Recharge d'accumulateurs	Indéterminé	
SSP3924468	Dépôt d'acétylène	Indéterminé	
SSP3924467	Atelier de charge de batteries pour	Indéterminé	
SSP3924466	Dépôt de liquide inflammable	Indéterminé	
SSP3924465	Lycée avec chaufferie bois	Indéterminé	
SSP3924464	Pressing	Indéterminé	
SSP3924463	Pressing	Indéterminé	
SSP3924462	Pressing	Indéterminé	
SSP3924460	Abattoir	Indéterminé	
SSP3924459	Atelier de vulcanisation	En arrêt	
SSP3924458	Chaudronnerie	Indéterminé	
SSP3924457	Hôpital avec dépôt de liquide	Indéterminé	
SSP3924456	Entrepôts frigorifiques	Indéterminé	
SSP3924455	Centrale de fabrication de gravats-	En arrêt	
SSP3924454	Atelier de serrurerie	En arrêt	
SSP3924453	Atelier de travail du bois	Indéterminé	
SSP3924452	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3924451	Atelier de débit de polissage de granite	Indéterminé	
SSP3924450	Garage	Indéterminé	
SSP3924449	Carrière de tout venant fluvio-glaciaire à	Indéterminé	
SSP3924448	Dépôt de liquide inflammable	Indéterminé	
SSP3924447	Dépôt de déchets de matière	Indéterminé	
SSP3924446	Supermarché	Indéterminé	
SSP3924445	Transporteur	En arrêt	
SSP3924444	Menuiserie	En arrêt	
SSP3924443	Carrière de granite à ciel ouvert	Indéterminé	
SSP3924442	Exploitation d'une carrière de sable et	Indéterminé	
SSP3924441	Atelier de décapage	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3924440	Dépôt de pneumatiques	Indéterminé	
SSP3924439	Garage, station-service	En arrêt	
SSP3924437	Garage	En arrêt	
SSP3924436	Garage	Indéterminé	
SSP3924435	Station-service	Indéterminé	
SSP3924433	Garage	Indéterminé	
SSP3924432	Station-service	Indéterminé	
SSP3924431	Station-service	En arrêt	
SSP3924430	Filature	En arrêt	
SSP3924428	Dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3924427	Dépôt de liquide inflammable	Indéterminé	
SSP3924426	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3924425	Manufacture de confection	Indéterminé	
SSP3924424	Manufacture de Confection	En arrêt	
SSP3924423	Filature	En arrêt	
SSP3924422	Teinturerie	En arrêt	
SSP3924421	Manufacture de confection	En arrêt	
SSP3922698	Supermarché, station-service	Indéterminé	
SSP3922602	Dépôt de liquide inflammable	Indéterminé	
SSP3922601	Garage, station-service	Indéterminé	
SSP3922600	Garage vélos-motos, ex garage	Indéterminé	
SSP3922577	Atelier de construction mécanique,	Indéterminé	
SSP3922558	Station-service	En arrêt	
SSP3922541	Fonderie, travail des métaux	En arrêt	
SSP3922483	Poste de transit d'ordures, desserte	Indéterminé	
SSP3922465	Supermarché et dépôt de liquide	En arrêt	
SSP3922177	Dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP3922163	Dépôt d'acétylène dissous	Indéterminé	
SSP3922156	Dépôt d'acétylène dissous	Indéterminé	
SSP3922073	Gazomètre	En arrêt	
SSP3922051	Eclairage à acétylène, marchand de vin	Indéterminé	
SSP3922018	Ancienne Usine à gaz de Remiremont	En arrêt	
SSP3921939	Garage, dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3921922	Dépôt de liquides inflammables, bois et	En arrêt	
SSP3921919	Centre de stockage et de chauffage de	Indéterminé	
SSP3921913	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3921823	Garage, station-service	En arrêt	
SSP3921743	Garage, station service, dépôt de liquide	En arrêt	
SSP3921701	Dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3921681	Carrosserie, ex Station-service	Indéterminé	
SSP3921672	Dépôt et distribution de liquide	En arrêt	
SSP3921655	Garage, dépôt de gaz combustible	Indéterminé	
SSP3920584	Fabrique de fibrociment, ex Entreprise	Indéterminé	
SSP3920583	Chemiserie, ex Fabrique de coton,	En arrêt	





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

## Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



## Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

## Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités

